



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 novembre 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 12 novembre 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

À l'heure où je vous écris, les roquettes pleuvent sans discontinuer sur les localités israéliennes. Au cours des deux derniers jours, le Hamas et d'autres terroristes de Gaza en ont tiré plus de 150 sur nos maisons, nos écoles et nos villes. Ce sont des terroristes de Gaza qui ont provoqué cette escalade marquée de la violence lorsque samedi dernier, ils ont lancé un missile antichar contre les Forces de défense israéliennes.

Le risque de voir la situation se détériorer est très réel dans notre région particulièrement instable. De nombreux civils et soldats israéliens ont été blessés et les dégâts matériels sont importants. Un million de personnes dans le sud d'Israël sont en grand danger. Le peuple israélien ne saurait tolérer ces actes de terrorisme. Le Gouvernement israélien a le droit et le devoir de protéger ses citoyens.

Israël tient le Hamas pleinement responsable de tous les actes de terrorisme provenant de Gaza. Ses dirigeants se sont montrés très clairs : ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les citoyens israéliens contre la terreur que répand le Hamas. Ceux qui commettent aujourd'hui des actes terroristes contre Israël en paieront le prix fort demain. Israël a exercé, et continuera d'exercer, son droit de légitime défense.

En ce moment critique, les membres responsables de la famille des nations ont un devoir manifeste. Tous les membres du Conseil de sécurité réellement attachés à la paix et à la sécurité doivent adresser sans tarder un message très clair au Hamas. C'est maintenant, avant qu'il ne soit trop tard, que le Conseil de sécurité doit condamner d'une même voix les actes terroristes du Hamas.

Les dirigeants palestiniens ont, eux aussi, un devoir de condamner clairement le terrorisme du Hamas. Le silence dans lequel se trouve le Cabinet du Président Abbas en dit long.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron Prosor

